

Bordeaux, le 9 novembre 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Levée de l'interdiction temporaire de consommation de l'eau du robinet à Saint-Estèphe, Saint-Seurin-de-Cadourne et au quartier Le Parc à Vertheuil

Par arrêté préfectoral pris ce jour, et sur proposition de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, l'eau du robinet peut de nouveau être consommée par les habitants des communes de Saint-Estèphe, Saint-Seurin-de-Cadourne, ainsi que pour les résidents du quartier Le Parc à Vertheuil.

Les résultats des analyses de ce jour, suite aux prélèvements d'eau effectués le 7 novembre dernier se sont révélés conformes à la réglementation en vigueur.

Contacts presse  
**SAUR FRANCE**  
[saur-rp@havas.com](mailto:saur-rp@havas.com) - 0672568562

Syndicat des eaux de la région de Saint-Estèphe : 05 56 73 00 03